



**Bureau de développement
des télécommunications (BDT)**

Réf.: Circulaire BDT/DKH/RME/003

Genève, le 20 février 2023

- Aux Administrations des États Membres de l'UIT
- À l'État de Palestine (Résolution 99 (Rév. Dubaï, 2018))
- Aux Membres du Secteur de l'UIT-D
- Aux Autorités nationales de régulation
- Aux associations de régulateurs
- Aux organisations régionales et internationales
- Aux établissements universitaires et instituts de recherche participant aux travaux de l'UIT
- Aux fonds et programmes des Nations Unies, aux institutions spécialisées et à l'AIEA

Objet: Colloque mondial des régulateurs (GSR-23), 5-8 juin 2023, Charm el-Cheikh (Égypte)

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer au Colloque mondial des régulateurs de 2023 (GSR-23) dont le thème sera "**La réglementation au service d'un avenir numérique durable**". Le Colloque sera organisé par l'Union internationale des télécommunications (UIT), en collaboration avec le Gouvernement de l'Égypte. Cette manifestation se tiendra du 5 au 8 juin 2023 au Centre international de congrès Torino Lamborghini de Charm el-Cheikh (Égypte), sous la présidence de M. Hossam El Gamal, Président exécutif de l'Autorité nationale de régulation des télécommunications de l'Égypte.

Organisé autour de discussions interactives de haut niveau sur des questions politiques et réglementaires d'actualité et d'avant-garde, le GSR-23 offrira une plate-forme unique aux régulateurs et aux décideurs du monde entier pour échanger avec leurs pairs et avec les autres acteurs du numérique. Dans le cadre du GSR-23, nous organiserons la Table ronde des responsables des organismes de régulation (participation sur invitation seulement), la réunion des Associations régionales des régulateurs (RA) et la réunion du Groupe consultatif de professionnels chargé des questions de développement et des Directeurs de la réglementation du secteur privé (IAGDI-CRO) le 5 juin 2023, juste avant les sessions principales du GSR.

Les thèmes de discussion proposés tiennent compte des suggestions faites par les membres à l'issue de l'édition de 2021 du GSR. Ils portent notamment sur les approches réglementaires novatrices pour la transformation numérique, une infrastructure numérique fiable et résiliente, le spectre pour les services de demain, la sécurité en ligne des enfants et des jeunes, l'accessibilité économique des dispositifs qui reste un obstacle en matière d'accès, les systèmes publics d'alerte avancée en cas d'urgence, une transformation numérique plus écologique et l'exploitation des possibilités offertes par le métavers. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse: www.itu.int/gsr23.

En outre, en vue de préparer le GSR-23, j'ai l'honneur de lancer la consultation sur les Lignes directrices relatives aux bonnes pratiques du Colloque mondial des régulateurs de 2023 (GSR-23): "**Des mesures d'incitation réglementaires et économiques pour un avenir numérique durable et inclusif**". La consultation

de cette année fait fond sur les principaux résultats des discussions des précédentes éditions du GSR, ainsi que sur les résultats de la 9ème Table ronde de l'UIT réunissant des économistes et consacrée aux mesures incitatives économiques et budgétaires propres à accélérer la transformation numérique. L'objectif est de mener une réflexion concernant un cadre composé de mesures d'incitation réglementaires et économiques qui permettent de promouvoir le déploiement de l'infrastructure TIC et un accès égal et abordable aux technologies numériques, qui ne freinent pas les dépenses d'investissement et le déploiement des réseaux et qui permettent de réduire les asymétries au sein de l'écosystème numérique, tout en garantissant que les pouvoirs publics reçoivent les ressources financières nécessaires pour fournir des services publics. À cet égard, vous êtes invités à nous faire part de vos idées, de vos points de vue et de votre expérience dans les domaines suivants: **élaboration de mesures d'incitation réglementaires et économiques destinées à stimuler le déploiement d'une infrastructure numérique durable, en particulier dans les zones rurales et isolées, et identification des mesures d'incitation nécessaires pour garantir la mise en œuvre des technologies et des modèles commerciaux émergents dans le domaine des TIC.** De plus amples détails sur la consultation figurent à l'Annexe 3.

Cette consultation sera coordonnée par le Président du GSR-23 et la version finale des Lignes directrices relatives aux bonnes pratiques du GSR-23 sera présentée et adoptée lors de la table ronde des responsables des organismes de régulation qui sera organisée le 5 juin 2023 dans le cadre du GSR-23. Veuillez soumettre **vos contributions (deux pages au maximum)** à l'adresse gsr@itu.int, au plus tard le **15 mars 2023**. Étant donné que les différentes Lignes directrices relatives aux bonnes pratiques du GSR élaborées depuis 2003 rendent compte des mécanismes réglementaires reconnus ainsi que des pratiques adoptées et testées, je vous encourage à privilégier, dans votre contribution au GSR de 2023, les approches nouvelles, ambitieuses et innovantes concernant les **mesures d'incitation** et les outils **de nature économique et réglementaire pour un avenir numérique inclusif et durable**. Tous les projets de lignes directrices relatives aux bonnes pratiques et toutes les contributions individuelles seront publiés sur le site web du GSR-23.

J'attends avec intérêt de recevoir votre contribution et je saisis cette occasion pour vous encourager à vous inscrire au GSR-23 en tant que participant, intervenant ou modérateur.

J'espère que vous serez en mesure d'assister à l'édition de 2023 du Colloque mondial des régulateurs et d'y contribuer utilement pour faire de cette manifestation un succès.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma haute considération.



Cosmas Luckyson Zavazava
Directeur

Annexe 1

Participation aux discussions

Conformément aux procédures appliquées lors des précédentes éditions, il n'y aura pas de présentations officielles autres que celles faites par les orateurs de haut niveau, selon le cas. La participation active de tous les délégués occupant des fonctions de dirigeants est la bienvenue et est encouragée. De plus amples informations concernant la participation aux discussions seront publiées sur le site web très prochainement. Les personnes souhaitant participer en tant qu'orateur à l'une des sessions annoncées dans le programme provisoire seront invitées à remplir le formulaire d'inscription en ligne correspondant, en indiquant les grandes lignes de la contribution qu'elles pourraient présenter sur le sujet. Les participants retenus en seront informés.

Inscription

L'inscription au GSR-23 est obligatoire et déjà accessible sur ce [lien](#). Les participants peuvent s'inscrire en utilisant les identifiants (nom d'utilisateur et mot de passe) de leur compte utilisateur UIT. Les participants qui n'ont pas de compte UIT peuvent créer leur propre compte utilisateur sur ce [lien](#) (sélectionner "*I am a new user*"). Pour les participants ayant déjà créé un compte utilisateur lors de leur inscription à une réunion précédente de l'UIT, celui-ci est toujours valable.

Toutes les demandes d'inscription en vue de participer à ces réunions doivent être validées par les coordonnateurs désignés par les administrations et entités habilitées à participer. La liste des coordonnateurs désignés est disponible sur ce [lien](#). Si votre entité n'a pas de coordonnateur ou si elle souhaite modifier ses coordonnées et/ou changer de coordonnateur, vous voudrez bien indiquer le nom de celui-ci, son prénom et son adresse de courrier électronique et soumettre ces informations dans un document officiel avec en-tête, par courrier électronique à l'adresse BDTMeetingsRegistration@itu.int.

Nous encourageons la participation des femmes et des jeunes aux délégations.

Si vous avez besoin d'une assistance, veuillez écrire à l'adresse: BDTMeetingsRegistration@itu.int.

Interprétation

Pour les sessions principales du GSR, qui auront lieu du 5 au 8 juin 2023, l'interprétation sera assurée en fonction des demandes des participants. Lors de l'inscription, les participants ayant besoin d'une langue autre que l'anglais doivent sélectionner la langue de leur choix dans la liste figurant dans le formulaire (arabe, chinois, français, russe ou espagnol). La date limite pour les demandes de services d'interprétation via le système d'inscription est fixée au **20 avril 2023** (23 h 59, heure de Genève).

Informations pratiques

Veuillez noter que les frais de voyage et d'hébergement sont à la charge des participants. Des informations pratiques concernant l'hébergement, ainsi que d'autres renseignements d'ordre logistique, seront disponibles très prochainement sur le [site web du GSR-23](#).

En ce qui concerne les demandes de visa, afin que votre visa puisse être établi à temps pour la réunion, je vous invite à suivre les instructions publiées sur le site web du GSR-23. La Division de l'environnement réglementaire et commercial se tient à la disposition des participants qui ont besoin d'une assistance (par courriel: gsr@itu.int ou par téléphone: +41 22 730 6256/5443).

ANNEXE 2

ITU GSR

SHARM EL-SHEIKH 2023

LA RÉGLEMENTATION AU SERVICE D'UN AVENIR NUMÉRIQUE DURABLE

Projet de programme du GSR-23

5 juin 2023 – Manifestations préalables dans le cadre du GSR-23

Sessions du matin

09 h 30-11 h 00: Réunion des Associations de régulateurs (RA)

09 h 30-11 h 00: Réunion de l'IAGDI-CRO

11 h 00-11 h 30: *Café et séance photo pour les deux séances*

Déjeuner

Sessions de l'après-midi

14 h 30-16 h 30: **Table ronde des responsables des organismes de régulation**

Transformation numérique durable: Mesures d'incitation économiques pour une économie numérique inclusive
Des contributions aux Lignes directrices relatives aux bonnes pratiques du GSR-22 et au Kit pratique pour l'efficacité du financement du service universel

16 h 30-17 h 00: *Café et séance photo pour la table ronde*

6-8 juin 2023 – Sessions principales du GSR

6 JUIN

Sessions du matin

09 h 30-10 h 00: **Cérémonie d'ouverture**

- Mme Doreen Bogdan-Martin, Secrétaire générale, UIT
- M. Cosmas Luckyson Zavazava, Directeur, Bureau de développement des télécommunications de l'UIT
- M. Hossam El-Gamal, Président, Autorité nationale de régulation des télécommunications (NTRA), Égypte, et Président du GSR

10 h 00-10 h 30: *Café et séance photo*

10 h 30-12 h 00: **Session 1: Comment l'innovation réglementaire peut-elle favoriser une connectivité universelle et efficace ainsi qu'une transformation numérique durable?**

Cette session sera l'occasion d'examiner l'innovation dans les domaines politique et réglementaire en se concentrant sur les nouvelles structures de gouvernance, les nouveaux cadres politiques et réglementaires et les nouveaux mécanismes de financement propres à favoriser le processus de transformation numérique, l'investissement dans le numérique et l'accès et l'adoption des services numériques pour instaurer une société numérique inclusive.

- Les moteurs de la transformation numérique concernant l'accès, l'adoption et la création de valeur – particuliers/utilisateurs, données et technologies.

- La suite – Connecter ceux qui ne le sont pas: repenser le financement de l'accès universel pour parvenir à une connectivité universelle et efficace.
- Les politiques sont-elles à la hauteur face au défi lié à l'investissement dans le numérique selon les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)? Comment les pouvoirs publics, les entreprises technologiques et les opérateurs peuvent-ils atteindre un nouveau niveau de collaboration s'agissant de la durabilité environnementale du numérique et des critères ESG?
- Les régulateurs et cadres réglementaires d'aujourd'hui sont-ils adaptés pour mener la transformation numérique de demain? Introduire une certaine souplesse réglementaire grâce aux bacs à sable réglementaire, quels sont les défis et les perspectives?
- Comment tenir compte des utilisateurs finals et renforcer leur autonomie dans la réglementation numérique?

12 h 00-12 h 30: Coup de projecteur sur la réglementation collaboration de cinquième génération: Analyse de pays – Division RME avec l'Égypte, et autres analyses d'autres régions

Déjeuner

Sessions de l'après-midi

14 h 30-15 h 30: Session 2: Infrastructure numérique de confiance: comment y parvenir?

Cette session portera sur les solutions permettant de garantir la résilience de l'infrastructure tout en anticipant mieux les menaces en ligne, d'améliorer la sécurité et la sûreté en ligne et de renforcer la confiance, alors que le passage au numérique s'accélère dans tous les secteurs et services et dans tous les pays.

- Quelle approche faudrait-il envisager lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de stratégies de cybersécurité dans un contexte multi-parties prenantes?
- Comment les régulateurs peuvent-ils procéder avec l'industrie pour aider les consommateurs à évoluer en ligne plus en sécurité et pour se préparer à atténuer les risques? Ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas et les enseignements tirés.
- Engagement multi-parties prenantes: l'approche de création conjointe est-elle la réponse pour accroître la sécurité, la résilience et la sûreté en ligne?
- Quel est le rôle des acteurs du secteur, des régulateurs et des consommateurs pour assurer la résilience et instaurer la confiance dans l'utilisation des nouvelles technologies, des nouvelles applications numériques et des nouveaux services?
- Comment renforcer les compétences dans le domaine de la cybersécurité pour mieux se préparer à faire face aux incidents?

Pause-café

16 h 00-17 h 30: Session 3: Spectre et services de demain

Cette session portera sur les incidences de l'évolution rapide des technologies, des besoins des réseaux haut débit ayant besoin d'un faible temps de latence, de l'évolution des comportements des consommateurs et des nouvelles réalités du marché sur les besoins de spectre et les options en matière de gestion du spectre.

- Gérer le spectre pour répondre aux impératifs sociaux et économiques: de la connectivité universelle abordable au monde 100% numérique de demain fondé sur une 5G/6G très gourmande en données.
- Évolution des technologies hertziennes (technologies de Terre, par satellite et HAPS/HIBS) et services traditionnels: comment concilier besoins de spectre, innovation et compétitivité?
- Options en matière de gestion du spectre: partager ou ne pas partager? Utiliser le spectre avec ou sans licence?
- Utilisation efficace du spectre par les différents secteurs et services: le rôle du ou des régulateurs et de la coopération entre les secteurs, comparaison approche locale/réseaux publics.
- Coup de projecteur sur la durabilité de l'espace (BR).

Intervenant: M. Mario Maniewicz, Directeur, Bureau des radiocommunications (BR) de l'UIT

7 JUIN

Sessions du matin

08 h 00-09 h 15: Déjeuner organisé par le Réseau de femmes (NoW)

09 h 30-10 h 30: Session 4: Comment protéger les enfants et les jeunes en ligne?

Cette session portera sur des exemples concrets d'approches politiques, réglementaires et techniques que les parties prenantes peuvent appliquer pour assurer la sécurité en ligne des enfants et des jeunes.

- Quels domaines et problèmes pourraient être traités le plus efficacement grâce à la réglementation?
- Quelles sont les autres solutions et options pour combler les vides, atténuer les risques et éviter que des enfants soient victimes?
- Élaborer des stratégies nationales avec les enfants et les jeunes.
- Qui est responsable et qui sont les parties prenantes?

Pause-café

11 h 00-12 h 30: Session 5: Accessibilité numérique: la clé pour une société inclusive

Cette session portera sur les politiques et les mesures réglementaires relatives à l'accessibilité numérique qui, associées à des stratégies et des approches techniques adaptées, sont nécessaires pour s'assurer que tous les utilisateurs, indépendamment de leur âge, de leur sexe ou de leur capacité à utiliser la technologie, puissent bénéficier des mêmes possibilités concernant l'accès aux informations, produits et services numériques et leur utilisation, et ainsi faire en sorte que chacun fasse partie de la société et de l'environnement numériques.

- L'accessibilité numérique est-elle *nécessaire* ou *bienvenue*?
- Quelles sont les politiques et les mesures réglementaires qui permettent de créer des environnements numériques accessibles et inclusifs?
- En quoi l'accessibilité offre-t-elle des perspectives commerciales à toutes les parties prenantes (y compris les pouvoirs publics, les entreprises/fabricants, les fournisseurs et les consommateurs)?
- Quelles sont les difficultés rencontrées et les bonnes pratiques à appliquer dans le cadre de la création d'un écosystème inclusif sur le plan numérique?

Déjeuner

Sessions de l'après-midi

14 h 30-15 h 45: Session 6: Des disparités persistantes en matière d'accès: comment fournir des dispositifs financièrement abordables aux personnes qui ne sont pas encore connectées?

Cette session portera sur les mesures d'ordre politique, réglementaire, commercial et financier propres à favoriser l'accès de tous aux dispositifs intelligents, en tenant compte des approches relatives au financement des dispositifs, des stratégies relatives à l'accès et au service universels, de la réduction des taxes et des importations et de l'amélioration des circuits de distribution et en gardant à l'esprit les questions liées au recyclage des dispositifs, aux normes de qualité pour les dispositifs de seconde main et à la création de partenariats tout au long de la chaîne de valeur (plan d'action en cinq volets établi par le Groupe de travail sur l'accès aux téléphones intelligents de la Commission sur le large bande, [Stratégies pour un accès universel aux téléphones intelligents](#)).

- Comment rendre les dispositifs abordables sur le plan financier?
- Quelles sont les options de financement possibles?
- Quel rôle donner au régulateur dans l'adoption des dispositifs intelligents?
- Quelles sont les mesures réglementaires à adopter pour garantir la qualité du recyclage des dispositifs de seconde main?
- Comment renforcer la confiance des consommateurs dans l'utilisation des smartphones, tablettes et autres dispositifs?

Pause-café**16 h 15-17 h 15: Session 7: Sauver des vies: les systèmes publics d'alerte avancée en cas d'urgence**

Compte tenu des possibilités toujours plus nombreuses qu'offrent les réseaux et services numériques et du nouvel objectif fixé par les Nations Unies, consistant à faire en sorte qu'au cours des cinq prochaines années, chaque habitant de la planète soit protégé par un système d'alerte avancée, cette session portera sur les arguments en faveur de la réglementation. Un nombre croissant de pays utilisent la réglementation pour s'assurer que les alertes destinées au public sont diffusées sur les réseaux numériques, y compris les réseaux mobiles, afin de transmettre des messages d'alerte aux personnes dans les zones à risque, d'atténuer les effets néfastes et de sauver des vies.

- Quelles possibilités la réglementation offre-t-elle pour les systèmes d'alerte destinés au public? Quel est le rôle du régulateur des TIC à cet égard?
- Quels sont les différentes technologies et les différents protocoles à utiliser pour mettre en œuvre des systèmes d'alerte destinés au public qui soient accessibles sur le plan numérique, afin de sauver le maximum de vies?
- Quels sont les exemples de réglementation nationale et régionale?
- Données d'expériences concernant des interventions en cas d'urgence fondées sur des données.

17 h 15-17 h 30: Discussion informelle avec le secteur privé (IAGDI-CRO): les partenaires de la transformation numérique**8 JUIN****Sessions du matin****9 h 30-10 h 30: Session 8: Une transformation numérique plus écologique**

Cette séance portera sur le rôle que jouent la réglementation et l'innovation technologique dans la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques et la réduction des émissions de GES produites par le secteur des TIC dans les pays.

- Comment la réglementation et les régulateurs des TIC peuvent-ils faire face à la triple crise planétaire à laquelle l'humanité est confrontée, à savoir les changements climatiques, la pollution et la perte de biodiversité?
- Quels efforts les pays ont-ils déployés pour suivre les émissions de GES produites par le secteur des TIC?
- Comment peut-on atténuer les incidences environnementales du numérique, notamment de l'utilisation croissante des équipements électriques et électroniques et de l'augmentation des déchets d'équipements électriques et électroniques?
- Comment atteindre la durabilité environnementale dans le domaine du numérique? Quels sont les principaux leviers et défis à cet égard?

Pause-café**11 h 00-12 h 00: Session 9: Exploiter les possibilités du métavers**

Cette séance portera sur les défis et les possibilités liés à l'environnement du métavers, qui s'appuie sur la connectivité, les dispositifs numériques, les plates-formes et les technologies de réalité en immersion, avec la définition de la réalité virtuelle en immersion et l'examen des incidences techniques, commerciales, sociales et réglementaires de cet environnement numérique virtuel.

- Qu'est-ce que le métavers?
- Quels sont les possibilités et les goulets d'étranglement potentiels (tels que l'accès, l'interopérabilité, l'accessibilité numérique, la sûreté et la sécurité, la protection en ligne des enfants, etc.) pour les pouvoirs publics, les opérateurs de réseau, les entreprises et les consommateurs/utilisateurs dans ce monde de réalité virtuelle et augmentée en immersion?
- Quelles questions d'ordre politique le métavers soulève-t-il? Quelles sont les approches réglementaires nécessaires?
- Quel rôle le régulateur (des TIC) et les parties prenantes jouent-ils pour garantir des expériences en immersion qui soient inclusives, sûres, sécurisées et fiables dans le contexte de la réalité virtuelle?

Intervenant: M. Seizo Onoe, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications de l'UIT (TSB)

12 h 00-12 h 30: Clôture

Présentation des résultats – Lignes directrices relatives aux bonnes pratiques du GSR et rapports des réunions de l'IAGDI-CRO, des Associations régionales des régulateurs et du Réseau de femmes

Clôture formelle

Annexe 3

Consultation sur le projet de Lignes directrices relatives aux bonnes pratiques du GSR-23

"Des mesures d'incitation réglementaires et économiques pour un avenir numérique durable et inclusif"

L'objectif de la présente consultation est de mener une réflexion concernant un cadre composé de mesures d'incitation réglementaires et économiques qui permettent de promouvoir le déploiement d'infrastructures TIC et un accès égal et abordable aux technologies numériques, qui ne freinent pas les dépenses d'investissement et le déploiement des réseaux et qui permettent de réduire les asymétries au sein de l'écosystème numérique, tout en garantissant que les pouvoirs publics reçoivent les ressources financières nécessaires pour fournir des services publics.

Dans le cadre du processus de consultation du GSR-23, nous vous invitons à nous faire part de vos idées, de vos points de vue et de vos données expériences, en adressant un courriel à l'adresse gsr@itu.int (deux pages maximum), au plus tard le 15 mars 2023, en ce qui concerne les domaines suivants:

- **Définir des mesures d'incitation réglementaires et économiques destinées à stimuler le déploiement de l'infrastructure numérique, en particulier dans les zones rurales et isolées.**
Quelles sont les principales mesures d'incitation réglementaires et économiques qui pourraient accélérer les progrès accomplis sur la voie d'un avenir numérique durable? Comment encourager le secteur privé à continuer d'investir dans les zones rurales, isolées et non rentables? Quelles pourraient être les nouveaux débouchés et modèles commerciaux qui permettraient d'accroître les revenus, d'améliorer la couverture des réseaux, de favoriser une connectivité numérique abordable au service du développement durable et d'accélérer la transformation numérique?
 - **Identifier les mesures d'incitation nécessaires pour garantir la mise en œuvre des technologies et des modèles commerciaux émergents dans le domaine des TIC.**
Quelles sont les mesures d'incitation d'ordre réglementaire et économique et les approches commerciales les plus appropriées pour les différents acteurs de la chaîne de valeur, afin de favoriser l'investissement et de renforcer l'activité économique dans toutes les branches d'activités et tous les secteurs, mais aussi de stimuler la demande dans le domaine des TIC et l'utilisation de ces technologies? Quel est le nouveau rôle des décideurs et des régulateurs dans la création et le déploiement des technologies émergentes? Comment équilibrer les politiques en matière de fiscalité tout en favorisant des tarifs de services qui soient abordables pour les utilisateurs, sans discrimination?
-